RU D'AVALLEAU

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE
Commune de Hondevilliers – n° 8 décembre 2011

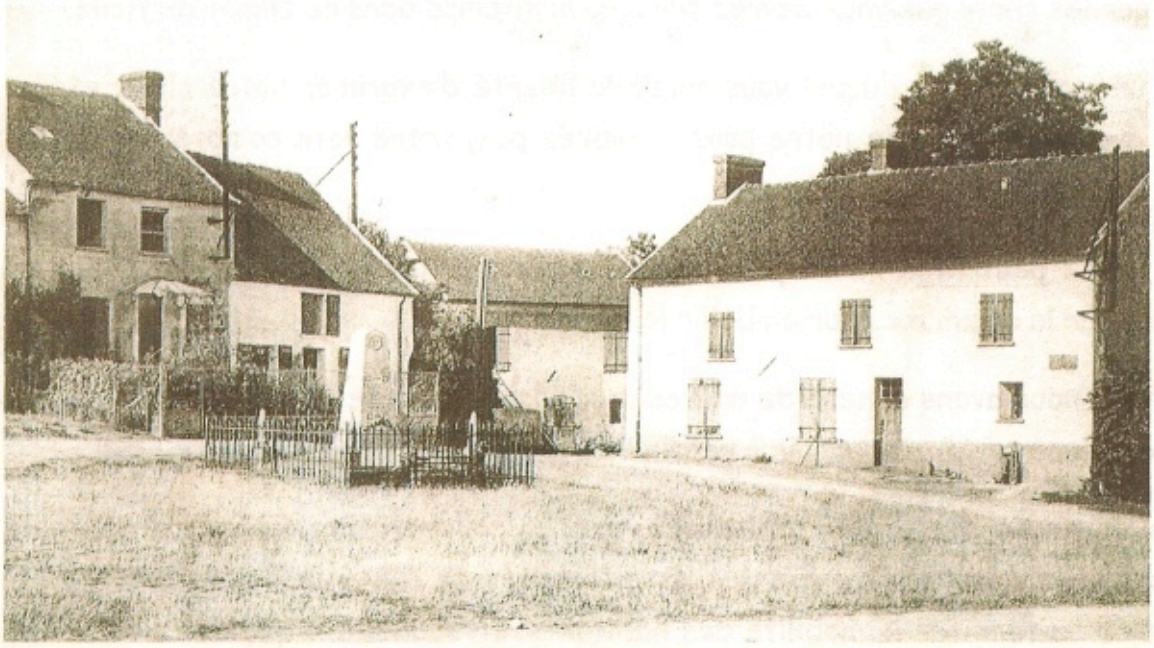

La place du cèdre dans les années 1950/1960

Sommaire

Editorial
Un noël réussi
Encore un nouveau cantonnier à Hondevilliers !
Calendrier 2012 du ramassage des extras ménagers
Des travaux programmés au cimetière
Les résultats du tennis de table
Un gite près de chez vous
Un site internet pour Hondevilliers
Informations du comité des fêtes
La révision des listes électorales 2011/2012
De l'atome à l'électricité : Comment ça marche ?
Le Reggae

Editorial

Chers administrés, l'année 2011 touche à sa fin avec ses nombreux chamboulements dans notre monde.

Entre crise économique, financière, révolutions arabes et résurgence des indignés, le début de l'année 2012 s'annonce lui aussi particulièrement intense.

D'une part, car notre pays entre dans une ère de « semi récession », d'autre part, par les choix que vous devrez faire au printemps dans ce climat difficile.

C'est un moment lors duquel vous aurez la liberté d'exprimer votre choix et de faire évoluer la face de notre pays, n'oubliez pas, votre vote compte et il sera alors important de vous déplacer.

Vous aurez peut-être remarqué l'investissement fait lors de ces fêtes de fin d'année par la commune pour embellir le village.

En effet, nous avons acheté de nouvelles guirlandes, route de la Butte rouge, et nous continuerons l'an prochain à renouveler le parc des décorations de Noël.

Notre commune s'est également dotée, avec la collaboration du Conseil général, de sel afin d'affronter les éventuelles difficultés de l'hiver, nous avons toujours à l'esprit de faciliter la mobilité des habitants, en souhaitant que cet hiver nous cause moins de problème que l'hiver dernier.

Enfin, à quelques jours des fêtes de fin d'année, l'ensemble du conseil municipal vous souhaite de passer un très bon réveillon et vous donne rendez vous le dimanche 15 janvier 2012 à la salle jean Autéreau pour partager la galette à l'occasion des vœux de la commune.

Le conseil municipal

Les nouvelles de la vie communale

Un Noël réussi…

Le 4 décembre, le Père Noël est venu distribuer quelques cadeaux aux enfants du village lors d'un spectacle donné à cette occasion dans la salle Jean AUTEREAU.
Après une animation bien réussie sur le thème des contes des Trois petits cochons et du Petit chaperon rouge, les enfants, impatients, ont appelé le Père Noël pour qu'il les récompense d'une année de gentillesse…
Ce fut également le jour de la remise des colis aux ainés du village par les membres du CCAS, qui leur ont réservé cette année une belle surprise et un peu de changement.

Benoît Autéreau

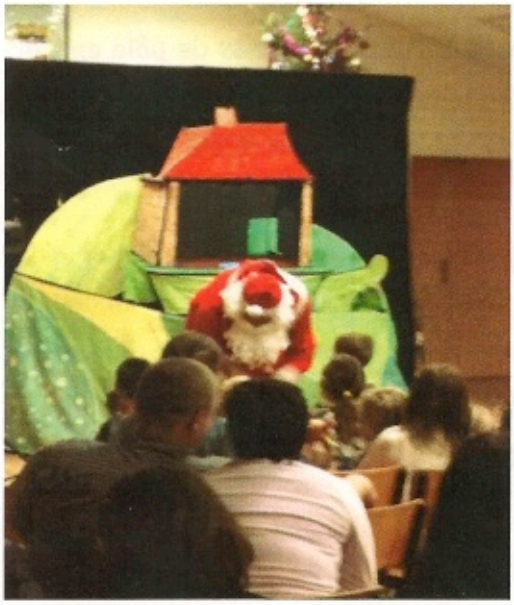

Un changement d'organisation pour 2012

Compte tenu des difficultés que nous avons chaque année, pour recenser les enfants de la commune mais aussi pour leur remettre leurs cadeaux (plusieurs familles ne participent pas au noël de la commune), il a été décidé au dernier conseil municipal de changer notre organisation pour 2012.
Depuis plusieurs années, ce sont les enseignantes de l'école qui se chargent, avec l'aide d'un membre du CCAS, d'aller acheter, en grande surface, les cadeaux des enfants de la commune.

Pour 2012, le CCAS de Hondevilliers prendra en charge la gestion des cadeaux des enfants, comme il le fait déjà pour les colis de nos ainés.
Il a été entériné le principe de faire ~~fait~~ appel à une centrale d'achat, comme le font déjà de nombreuses communes.
Un catalogue de jouets sera tenu à la disposition des familles qui pourront ainsi choisir les cadeaux offerts à leurs enfants à l'occasion de permanences en mairie.

Gilles Martial

Les nouvelles de la vie communale

Encore un nouveau cantonnier à Hondevilliers !

Dans le ru d'Avaleau de juin 2011, nous vous avions parlé d'un jeune homme qui avait été recruté en emploi aidé (*) dans la perspective de remplacer notre cantonnier Gérard Folley lors de son départ en retraite.

Malheureusement pour lui, nous n'avons pas pu conserver ce jeune homme en tant qu'employé de la commune. Certes il n'était pas fainéant et il n'a jamais rechigné à une besogne, mais il manquait totalement d'esprit d'initiative et de réflexion rendant impossible tout travail non encadré.

Nous avons donc rapidement relancé une demande de recrutement auprès de pôle emploi pour bénéficier à nouveau d'un emploi aidé. Il était important de ne pas trainer dans notre démarche, car avec son déficit budgétaire, l'Etat ne devrait pas maintenir ce type d'aide à l'emploi pour 2012.

Suite à notre offre, nous n'avons reçus que 8 CV de personnes entrant dans le cadre d'un emploi aidé. Sur les 4 CV que nous avons retenus avec Michel Dépit et Luc Bocquet, seules 2 personnes étaient disponibles immédiatement et comme un seul de ces 2 candidats avait le permis, le choix de retenir s'est imposé de lui-même.

D'un commun accord, nous avons donc retenu M. Rachid qui est âgé de 45 ans et réside à la Ferté sous Jouarre.

En terme de compétence, M. Rachid présentait de loin le CV le plus étoffé et le plus à même de répondre à nos besoins.

Depuis qu'il est en poste, nous avons pu constater que le travail rendu par M. Rachid était de qualité et ses premiers pas avec son tuteur Gérard étaient concluants.

(*) Il s'agit d'un contrat d'une durée de 6 mois renouvelable, pour lequel Pôle Emploi prend en charge 80% du salaire et des charges sociales. Cela laisse pour notre commune une charge résiduelle de 200 € par mois qui reste tout à fait supportable.
Ces contrats ne s'adressent qu'à certaines populations bien définies : jeunes, personnes handicapées, personnes âgées de plus de 50 ans,...

Calendrier 2012 de ramassage des extra ménagers pour Hondevilliers

27/01/2012 - 09/03/2012 - 20/04/2012 - 01/06/2012 - 13/07/2012 - 24/08/2012 - 05/10/2012 - 16/11/2012 - 28/12/2012

Comme en 2011, des magnets reprenant ces dates seront distribués à la population en début d'années 2012.

Les nouvelles de la vie communale

Des travaux programmés au cimetière

Fin 2010 nous avions adressé en préfecture un dossier complet pour obtenir des subventions pour la création d'un ossuaire et l'implantation d'un columbarium.

Dans un premier temps, nous avons essuyé un refus de la part du sous-préfet. Nous nous sommes permis d'insister auprès de la préfecture et de certains de nos représentants politiques, en expliquant que notre commune n'avait jamais bénéficié de ce type d'aide et que la subvention demandée de faible montant ne devait pas trop peser sur les arbitrages à effectuer.

Finalement, nous avons reçu la semaine passée une bonne nouvelle avec l'acceptation de notre demande. Les travaux et aménagements devraient être réalisés au cours de l'année 2012 par un entrepreneur local, Michel MARECHAL.

Les résultats du tennis de table

Avec le départ des 5 meilleurs jeunes du club pour cause d'études supérieures, le club n'a pu inscrire que l'équipe première pour participer au championnat de France pour la saison 2011/2012.
Pas grand monde dans le club pensait que le maintien en pré régional était possible après tous ces départs et pourtant, avec 4 victoires et 3 défaites l'équipe a fini la première phase de la saison à une honorable 5ème place.

Clt	Equipe	Pts	Joué	Vic	Nul	Def	Ff/P	PG	PP
1	A.P.OZOIR	19	7	6	0	1	0	235	182
2	COULOMMIERS TT	17	7	4	2	1	0	223	197
3	CHAMPS/M ASTT	16	7	4	1	2	0	226	191
-	MAROLLES ASTT	16	7	4	1	2	0	210	204
5	**HONDEVILLIERS A**	15	7	4	0	3	0	216	204
6	LE MEE SPORTS	12	7	2	1	4	0	208	209
7	BOIS LE ROI US	10	7	1	1	5	0	186	231
8	LOGNES EP	7	7	0	0	7	0	167	253

La 2ème phase de la saison démarre le 20 janvier 2012 avec une nouvelle compétition dans une poule de 8 équipes, la première monte de division et les deux dernières descendent en division départementale.

Entrainements pour tous : Tous les lundis et mercredis à partir de 19h30 à la salle Jean Autéreau, essayez vous à ce sport sans engagement en venant taper dans la petite balle.

Gilles Martial

Les nouvelles de la vie communale

Un gite près de chez vous

Depuis quelques mois un gite s'est ouvert à Hondevilliers chez Monsieur et Madame Flamant au moulin d'en bas. Particulièrement bien aménagé, ce gite constitue un lieu idéal pour loger vos amis ou votre famille à l'occasion d'événements festifs.

Caractéristiques :

150M2 - capacité de 8 personnes

3 chambres - salle de bain

cuisine équipée, grand séjour

salle à manger avec son poêle à bois

site internet:

www.lemoulindenbas.fr

tél: 09.61.41.73.13

Un site internet pour Hondevilliers

Un « futur nouvel » habitant de Hondevilliers qui est tombé sous le charme de notre petit village vient de créer un site très intéressant à l'adresse hondevilliers.com

Vous y trouverez de très belles photos du village et de ses environs, des informations sur la vie de la commune et vous pourrez bientôt avoir accès à tous les « ru d'Avaleau » dont la première édition parue il y a quelques années. Nous remercions M. Kevin Pierrain, à qui nous devons ce site, pour cette très bonne initiative.

Gilles Martial

Les nouvelles de la vie communale

Informations du comité des fêtes

Preuve de son dynamisme, la nouvelle équipe du comité des fêtes a démarré fort !
Après avoir remis en route la rondelle et pris en charge la buvette du bal du 14 juillet, notre comité des fêtes a successivement organisé :

⇨ Un concert de jazz manouche ou le public qui était venu nombreux a pu apprécier divers morceaux en particulier de Django Reinhardt.

photos concert jazz manouche

⇨ Le défilé d'halloween ou les enfants purent participer à un concours du plus beau déguisement,

⇨ Une soirée beaujolais ou les rares spectateurs qui étaient présents eurent droit à un très beau spectacle de cabaret (ci-contre photo du groupe en répétition qui a animé la soirée)

Dates des principales manifestations à venir

Le 11/02/2012 Concert de reggae (voir ci après l'article de Jean Michel Perrin)
Le 10/03/2012 Bal « années 80 » avec un duo de DJ Hondevillois « Marco et Sylvain »
Le 08/04/2012 Grande brocante avec exposition d'artisans dans la salle des fêtes
Le 12/05/2012 Concert jazz manouche (groupe précédent qui sera accompagné de violon)
Le 23/06/2012 Soirée des voisins .

Le 13/01/2012 grande réunion à la mairie ouverte à toute la population pour l'organisation de la brocante et des manifestations à venir,

Bureau du comité des fêtes

MR GRISON Jean Pierre – président - mail grison.jeanpierre@orange.fr tel 01 64 04 94 12
MR DELASALLE Marc - vice-président - mail deo.marco@wanadoo.fr
MME USAÏ Sylvie trésorière
MR DECLEVE Sylvain trésorier adjoint
MR BRULFERT Pierre secrétaire
MR MARTIAL Gilles secrétaire adjoint

L'équipe du comité adresse ses remerciements aux habitants du village pour leur participation à la fête d'halloween et aux autres manifestations.

La révision des listes électorales 2011/2012

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L 9 du Code Électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2011 inclus.

Les inscriptions déposées en 2011 et retenues par la commission administrative permettront de **voter à compter du 1er mars 2012.**

Tous les français et françaises majeurs jouissant de leur droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes françaises et français qui auront **18 ans au plus tard le 28 février 2012** doivent prendre contact avec leur mairie, **au plus tard le 31 décembre 2011, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.**
Les ressortissants des autres états membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue des **élections municipales et européennes** à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur **nouvelle adresse à la mairie** pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date et pour pouvoir recevoir leur carte électorale à la bonne adresse.
Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.
- carte d'identité ou passeport en cours de validité (nationalité et identité)
- avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité...(attache avec la commune).

Il faut justifier soit du **domicile réel** soit des **six mois de résidence** exigés par la loi.
Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un **certificat du service des impôts** ou à défaut des avis d'imposition des cinq années en cause.

Benoit Autéreau

De l'atome à l'électricité : Comment ça marche ?

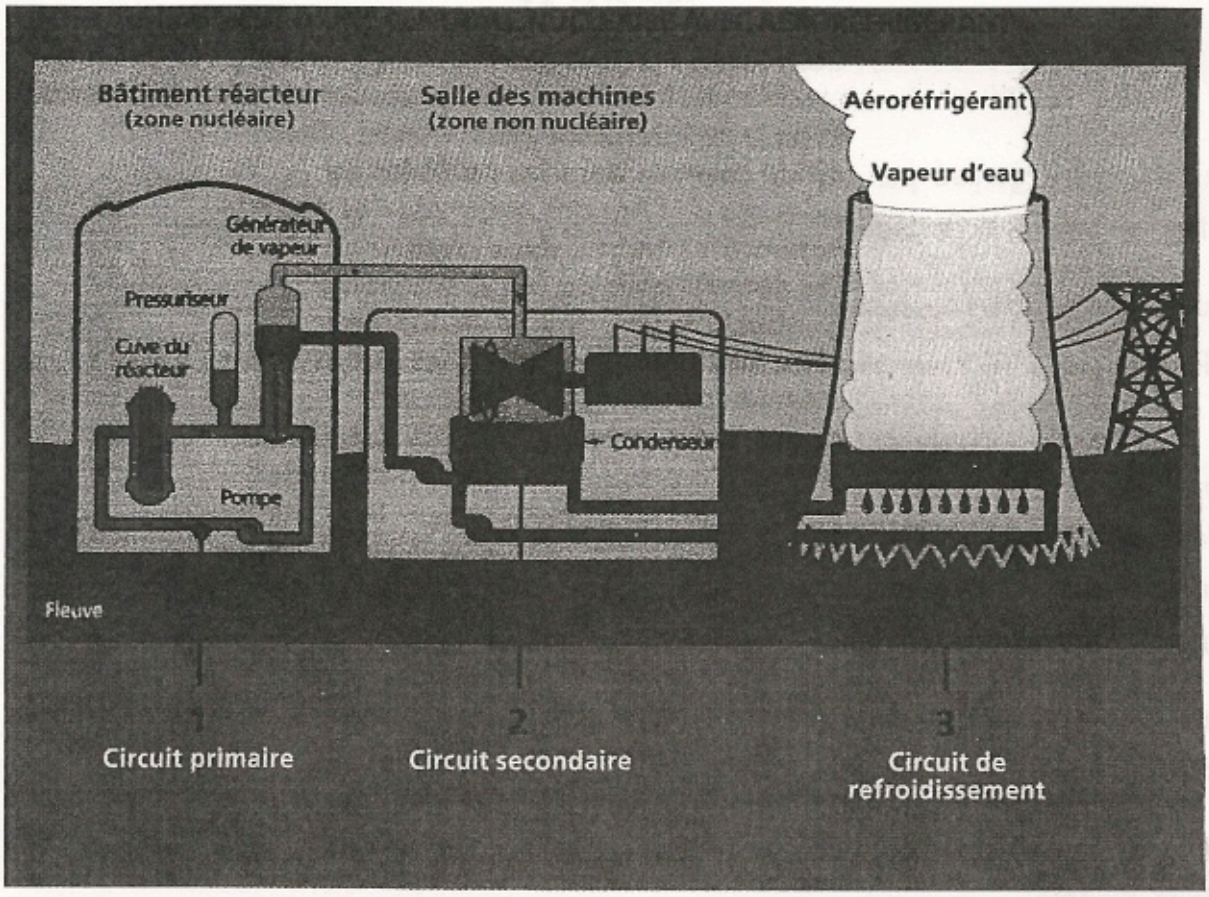

1) Dans le réacteur, la fission nucléaire produit une grande quantité de chaleur, l'eau chauffée à 320 °C circule dans le circuit où elle est mise sous pression pour être maintenue à l'état liquide.

2) Le circuit primaire chauffe le circuit secondaire par échange thermique. Dans le générateur de vapeur, c'est l'eau du circuit secondaire qui se transforme à son tour en vapeur. Elle fait tourner une turbine couplée à un alternateur qui produit ainsi de l'électricité. Cette électricité va ensuite transiter sur des lignes à haute tension pour être transportée vers les transformateurs afin d'être progressivement acheminée vers nos foyers.

3) L'eau du circuit de refroidissement refroidit le circuit secondaire au contact de l'air dans la cheminée aéro-réfrigérante, ce qui forme des nuages de vapeur.

Petit Rappel : L'eau n'entre jamais en contact avec la cuve du réacteur. Par conséquent, elle n'est pas irradiée.

Quelques chiffres clés pour bien se repérer : La production d'électricité en France en 2010 se répartit comme suit :

- 86,7% de nucléaire
- 9,7% d'hydraulique
- 3,6% de thermique à flamme

A savoir ! La demande d'énergie pourrait augmenter de 60% d'ici à 2030 et 25 % de la population mondiale consomme près de 2/3 des ressources d'énergie....

Ça pousse à la réflexion...

Benoit AUTEREAU

Le REGGAE

Un concert organisé par notre comité des fêtes est prévu en notre salle des fêtes le samedi 11 février 2012, où l'on va accueillir un groupe de reggae.

Pour ceux qui ne connaissent pas (ou mal) le reggae, nous vous invitons à venir apprécier ce genre musical jamaïcain issu à la fois d'une musique locale populaire et d'un mouvement religieux rastafari.

Apparue dans les années 60, cette musique s'est répandue dans le monde entier. Elle est basée sur des rythmes à contre temps que l'on retrouve dans d'autres musiques des Caraïbes (calypso, mento etc...) et est influencée aussi par les musiques africaines ainsi que le rythm'blues voir le jazz.

C'est une musique très entraînante voire parfois envoûtante, souvent jouée en mode mineur.

Son principal ambassadeur est Bob Marley. Mais elle est aujourd'hui internationale.

Robert Nesta Marley, dit **Bob Marley**, né le 6 février 1945 à Nine Miles, paroisse de Saint Ann, en Jamaïque, mort le 11 mai 1981 à Miami (Floride), aux États-Unis

D'autres interprètes célèbres : Eric Clapton, Peter Tosh, UB40, Jimmy Cliff avec aussi nos français Bill Deraime, Pierpoljak et Tryo et ses africains comme Tiken Jah Fakoly.

Nous vous donnons donc rendez vous ce soir-là pour une soirée pleine de rythme et de bonne humeur.

Jean Michel Perrin